



## **Valérie FLEURETTE**

**Responsable du Service commun recherche et valorisation – Université Paris-Dauphine**

Mon témoignage s'apparente à un retour d'expérience sur l'utilisation de l'outil IPERU à l'Université Paris-Dauphine. Avant cela, je vais revenir rapidement sur une présentation de la partie recherche de notre université. Notre établissement compte sept centres de recherche abritant 300 chercheurs et quatre écoles doctorales regroupant environ 500 doctorants. Parmi nos sept centres de recherche, nous comptons quatre UMR avec le CNRS et une future UMR d'économie appliquée avec l'IRD.

Dès la création du service recherche et valorisation en décembre 2006, nous avons du répondre à de nombreuses demandes. Notamment en premier lieu à celle de la Cour des Comptes, puis nous avons préparé le bilan du contrat quadriennal 2005-2008 pour la vague C. Nous nous sommes ensuite attelés à la préparation du projet d'établissement dans une optique de dialogue stratégique avec le ministère. Enfin, le président de Paris Dauphine a décidé de proposer l'université à l'accréditation EQUIS qui est un standard international et a mobilisé notre service pour rendre un dossier solide. Toutes ces évaluations successives nous ont amenés à réfléchir aux meilleures pratiques et outils disponibles pour répondre à ces questions.

Globalement, nous ne disposions pas de grand-chose. Nous avions les rapports d'activité annuels de chaque unité, la synthèse des enquêtes ponctuelles auxquelles nous répondions et les dossiers de demande de reconnaissance remplis par les unités à l'automne 2007. Cela donnait après consolidation une image à un instant t donné mais pas vraiment d'idée sur vers quoi on allait. Cette réflexion se faisait en même temps qu'une profonde restructuration puisque nous sommes passés à la même époque de 15 centres de recherche à 7 ce qui a conduit à recomposer les périmètres. Cette restructuration a parfois rendu difficile la catégorisation de certains contrats et certaines publications.

En 2008, nous avons été associés au projet IPERU. Cette participation était trop tardive pour nous aider à répondre à la Cour des Comptes ou pour remplir le bilan du contrat quadriennal 2005-2008 ainsi que pour préparer le projet d'établissement 2009-2012. En revanche, nous nous sommes appuyés sur les indicateurs de l'OST pour le dossier d'accréditation EQUIS. Cet outil nous a permis de mieux agréger des données que nous collections auparavant de façon manuelle. Nous avons de plus été rassurés car les chiffres fournis par IPERU concordaient avec ceux que nous avons collectés de façon artisanale.

Vous reconnaissez ici le tableau statistique de l'interface de validation des publications IPERU sur quatre années de 2004 à 2008. Nous dénombrons 577 adresses repérées dans l'interface pour 548 publications correspondantes soit 415 publications pour la partie « sciences dures » et 110 pour la partie SHS. Ces chiffres nous ont permis d'être rassurés sur les données que nous avons transmises dans le cadre de l'accréditation. EQUIS nous demandait en effet de remplir un tableau de l'ensemble de la production bibliographique de l'établissement entre 2005 et 2008. Et nous l'avons fait à partir des dossiers de demande de reconnaissance des établissements et d'une enquête menée en interne pour corroborer les informations transmises par les unités.



Au total, l'enquête nous donne 733 articles référencés dans des journaux internationaux et 333 dans les journaux nationaux, soit un peu plus de 1 000 articles publiés. Ainsi que vous le constatez, ce total est deux fois supérieur à celui obtenu avec IPERU, même si la période de référence est décalée d'un an (2005-2008 et non 2004-2008). J'ajoute que nous comptons également une très forte production de chapitres de livre et d'articles pour des journaux professionnels lus par les experts.

Parmi nos 733 publications nous avons pu identifier la présence importante d'articles d'informatique et de mathématiques (455 publications) et si l'on compare plus finement avec les données de l'interface IPERU, il y a 448 publications dans ces domaines sur les 548 articles repérés au total. Nous pouvons les repérer facilement car en effet, l'interface IPERU contient une colonne commentaires très utile. Au cours de notre repérage, nous avons ainsi pu affilier chaque article à son unité de recherche y compris avec les restructurations. Sur la centaine d'articles qui ne relèvent ni de l'informatique ni des mathématiques, plus d'un tiers appartiennent au domaine de l'économie de la santé car les journaux de médecine sont repérés par Thomson. Les articles restants sont répartis sur l'ensemble des autres unités, à l'exception de l'unité de droit dont aucune publication n'a été repérée. Mais ce sont des limites connues de l'outil IPERU avec l'absence de repérage de la production des unités de sciences humaines et sociales, de droit, de science politique et de langues. Dans ces disciplines, la rédaction d'ouvrages et de chapitres d'ouvrage prime sur les publications d'articles. Par ailleurs, la plupart des articles sont publiés en français, notamment pour les matières juridiques. Les économistes publient également assez peu en anglais. Sans doute serait-il souhaitable qu'ils le fassent en plus grand nombre puisque la langue de référence pour les publications dans les grandes revues internationales est l'anglais. Ce problème devrait peu à peu être résolu dans la mesure où notre centre de recherche en économie se renouvelle rapidement sous l'effet des départs à la retraite de nos enseignants-chercheurs. Les nouveaux maîtres de conférences sont notamment recrutés au vu de leurs publications internationales en langue anglaise.

L'autre spécificité de notre établissement a trait à sa taille puisque nous ne comptons que 300 enseignants-chercheurs. Cet aspect entrave notre comparabilité même en maths avec les autres établissements, souvent de taille plus importante. De ce fait, nous avons décidé de créer un outil interne, en collaboration avec le service commun de la documentation, une base d'archives ouverte propre à Dauphine. Cette base ne s'apparente pas à HAL dont la grande ouverture pose en elle-même un problème de validation de son contenu. Cette base est administrée par les documentalistes et les bibliothécaires qui vérifient le référencement effectué par les chercheurs. De ce fait, la base est normalisée à l'échelle de l'ensemble des documents et la mise en ligne des documents ne se fait qu'après validation en matière de propriété intellectuelle. Ce travail nous permettra de donner une meilleure visibilité à l'ensemble des travaux produits par Dauphine afin de mieux les valoriser. Tous les types de document peuvent être inclus dans cette base d'archives et les méthodes de référencement utilisées permettent une bonne identification par les moteurs de recherche. Un service d'alerte automatique et de présentation des bibliographies des enseignants-chercheurs est également disponible. Enfin, nous avons prévu la mise en place de protocoles d'interopérabilité afin de communiquer avec les autres réservoirs d'archives comme *Economists Online*, une base de publications en cours de création dans le cadre d'un consortium européen réunissant seize partenaires dont trois Français (Sciences Po, Toulouse 1 et Dauphine). La base devrait être



opérationnelle pour la mi-2010 et, à terme, recensera la production de 500 économistes soit environ 50 000 références.

Enfin, nous participons, via deux de nos quatre UMR partenaires du CNRS, à l'expérimentation RIBAC qui consiste à réfléchir à la production d'indicateurs plus pertinents pour les sciences humaines et sociales. Ce projet a été lancé à la fin du printemps 2009 et un questionnaire a déjà été mis au point, de façon à mieux recenser les productions des disciplines SHS.

### Question de la salle

**Q** - Je n'ai pas compris l'intérêt d'effectuer une comparaison entre le nombre de publications regroupées par IPERU et celui recensé par les unités dans la mesure où les périmètres sont différents. Par ailleurs avez-vous utilisé les indicateurs de l'OST ?

**R** - Nous n'avons pas utilisé directement les indicateurs de l'OST dans la mesure où ces derniers ne reflétaient pas fidèlement notre production (500 articles recensés sur environ 1000). En revanche, l'OST nous a permis de valider les données obtenues *via* l'enquête interne basée elle sur la bonne foi des laboratoires puisque le nombre de publications en mathématiques et informatique dans des journaux internationaux à comité de lecture est comparable. J'ajoute que lorsqu'un organisme comme EQUIS vient accréditer une école ou une université, il ne se contente pas de données internes qui pourraient éventuellement être manipulées. Nous avons dû leur prouver la validité des données que nous présentions pour l'ensemble de l'établissement.

**Q** - La qualité des données de HAL dépend de la façon dont les personnes renseignent les champs lors de l'enregistrement d'un article. Vous auriez pu directement améliorer le contrôle des publications dans HAL plutôt que de créer votre propre base de données. Vous avez introduit un nouveau système de recensement alors qu'il faudrait s'orienter vers un référentiel commun plutôt que de les multiplier. Actuellement, nous disposons du référentiel HAL qui est conforme à celui du CNRS et de la nomenclature issue de l'évaluation de l'AERES. Ces deux approches me paraissent suffisantes et nous permettent d'unifier nos pratiques.

**R**- L'utilisation de HAL se révèle problématique aujourd'hui dans la mesure où de nombreux articles figurent dans la catégorie « autres publications ». Il n'y a pas de normalisation, il n'y pas de référencement. En l'absence de guidage et de normalisation, nous sommes contraints de créer nos propres outils. Néanmoins, je suis tout à fait d'accord avec vous quant à la nécessité d'adopter un référentiel commun fiable et robuste et que les bases puissent se parler entre elles.